



Syndicat  
Intercommunal  
des Eaux de  
Basse-Vigneulles  
et Faulquemont

## REUNION du COMITE

en date du Jeudi 24 Avril 2014

N/Réf. : COM/2145/2014 FP/NP  
V/Réf. :  
Objet :

Faulquemont, le 16.04.2014

### ORDRE du JOUR

POINT N° 1 - INSTALLATION des DELEGUES par le PRESIDENT SORTANT

POINT N° 2 - DESIGNATION du PRESIDENT de SEANCE

POINT N° 3 - DESIGNATION du SECRETAIRE de SEANCE

POINT N° 4 - ELECTION du PRESIDENT

POINT N° 5 - ELECTION des VICE-PRESIDENTS

POINT N° 6 - MISE en PLACE du BUREAU

POINT N° 7 - CONSTITUTION de la COMMISSION d'APPEL d'OFFRES

POINT N° 8 - DELEGATIONS ACCORDEES au PRESIDENT et au BUREAU

POINT N° 9 - INDEMNITE du PRESIDENT et du 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT

POINT N° 10 - FRAIS de MISSION des ELUS

POINT N° 11 – DIVERS

---

#### Direction et Services Administratifs

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30  
Site Internet : [www.sebvf.com](http://www.sebvf.com) - Courriel : [contact@sebvf.com](mailto:contact@sebvf.com)

**PROCES-VERBAL REUNION du COMITE**  
**en date du Jeudi 24 Avril 2014**  
**qui s'est déroulée à FAULQUEMONT**  
**Salle du Herrenwald**

N/Réf. : COM./4128/2014 NP

**Convocation du** : 16.04.2014  
**Membres en exercice** : 210  
**Membres présents** : 168  
**Procurations** : 22

**Président** : Monsieur BLANCHARD Pierre

**Etaient présents :**

Messieurs DI ROSA Jacky, KRIEGER Raphaël, FULLER Jean-Marc, BLUM Jacques, MIDENET Angel, SEYER Lionel, SIMONET Frédéric, ARNOULD Armand, MARTINEZ Thomas, BOY LOUSTAU Jean-Marie, LLORET Thierry, GAZIN Philippe, VAILLANT Jacques, STEINMETZ Georges, FLAMENT Fabrice, VIEL Alain, DECKER François, FOULIGNY Gilbert, ZUSATZ François, NOTAT Sébastien, HESSE J-François, SCHAMBIL Philippe, MOSER Charles, LEGENDRE Michel, BERNEZ Guillaume, BONHOURE Guillaume, GORI Jean-Marie, LARISCH Jean-Paul, MEYER Christian, LAVERGNE François, SCHMITT Philippe, LEIDNER Jonathan, MULLER Alain, MARTINEZ Francis, BECKER Stéphane, ARCHIMBAUD Laurent, FEBREY Régis, LOIRE David, MULLER Jean-Pierre, SIMON Jean-Michel, GABRIELE Egidio, CHAMPREUX Jean-Marc, BIANCHIN Bruno, HOLZ Jérôme, MILAZZO Marcel, KOPPERS Alain, MICHEL Victor, PIZZOL Roger, FICARA Fabrice, REMY Michel, WAWRZYNIAK Franck, WILDENHAIN Philippe, PAYOT Laurent, JEANRONT Samuel, KONIG Fernand, LORANG Jérémy, ALBERT Jérôme, DALMARD Eric, BALLASSE Luc, WEILAND Pascal, GERARDIN Alain, MOLTER Bernard, NIEDZELSKI Christian, KLEIN Sylvain, KREIS Jean-Luc, MULLER Rémy, HOMBOURGER Michel, SAMSON Alexandre, LEROY Hervé, GANDAR Romain, FEGER Michel, GRANDIDIER Jacques, RUEFF Nicolas, ETIENNE Gilles, LALLEMENT Denis, KAPFER René, HENRY Michel, PIQUARD François, HENRY Yannick, DAMAS Gilles, GRANDIDIER Alban, FONTAINE Pascal, JULIER Bernard, LEBLEU Clément, BECKER Daniel, HAHN Daniel, BARBIER Guy, DIDELOT Christophe, POINSIGNON Rémi, DOSDA Michel, FAVIER Thomas, JACQUEMIN Maurice, JACQUEMIN Robert, FLEURENCE Anthony, KARMANN Bertrand, HINSCHBERGER Daniel, SCHUSTER Eric, MULLER Jean-Claude, HINZ Nicolas, LEROY Jean-Marie, WEHRUNG Jean-Nicolas, COLIN Jean-Yves, GAUTIER Jean-Marie, HAUSER Christian, GARCIA-CANO Raphaël, MICHEL Didier, ERHARD André, JOUAN Patrick, LAURENT Dominique, FERRY Maurice, PIERRARD Alain, HOLOMUZDOL Eric, BIR Dominique, DUPONT Raphaël, MANTELET Alain, GIRARD Guy, POINSIGNON Gilles, DUMET Gérard, MALARD Pascal, KUGLER Alain, FORET René, HUSSON Jean-Philippe, MORYS Jean, GRIMMER Didier, THILL Pierre, LOTH Christian, LAUDET Yvon, RESLINGER Rémy, ROSSI Sébastien, VEBER Jean-Paul, BACH Gilbert, NURENBERG Pascal, GRIVEL Patrick, FROMOND Yoann, LANG Paul, TRIBOUT Jean-Charles, CHERY Cyril, DUBOIS Xavier, THONNON Gilbert, MANTZER Philippe, THIEBAUD Patrice, ZANNIER Lucien, WALTER Xavier,

Mesdames GEORGES Evelyne, DIDIER Julie, PERIOT Stéphanie, BIZE Martine, KAHL Nicole, CAULIER Marie-Laëtitia, VILBOIS Valérie, FROHWERK Graziella, KIRCHNER Martine, CHABEAUX Elisabeth, FRANCOIS Francine, LECLERE Eliane, BUGOT Isabelle, DEDRICH Catherine, STAUB Danièle, OSTER-FLON Sandrine, DODERMANN-PADOIN Dominique, RIBEIRO Christelle, HEROLD Marie Ange, WEISBECKER Sylvie, POINSIGNON Marie-Laure, HORY Marie-Claire, HARTARD Anne-Marie, GOMES MORIM Laurence,

**Ont donné procuration :**

Monsieur GOGUEY Mathieu	à	Monsieur HUSSON Jean-Philippe
Monsieur NOEL Pascal	à	Monsieur FORET René
Monsieur WEISSE Jean-Philippe	à	Monsieur LEGENDRE Michel
Madame CANTERI Patricia	à	Monsieur BERNEZ Guillaume
Monsieur GIAMBERINI Luc	à	Monsieur LARISCH Jean-Paul
Monsieur GRELOT Patrick	à	Monsieur GORI Jean-Marie
Monsieur LOGNON Etienne	à	Monsieur BONHOURE Guillaume
Monsieur SCHLOUPT Denis	à	Monsieur MEYER Christian
Monsieur HOFFERT Etienne	à	Monsieur LAVERGNE François
Monsieur TAMBÌ Matt	à	Monsieur FEBREY Régis
Monsieur MELIN Raphaël	à	Monsieur SIMON Jean-Michel
Madame TERRANA Geneviève	à	Monsieur MICHEL Victor
Madame PINTARIC Edith	à	Monsieur FEGER Michel
Monsieur SIDOU Gérard	à	Monsieur DAMAS Gilles
Monsieur LAURENT Etienne	à	Monsieur LEBLEU Clément
Monsieur THIELEN Eugène	à	Madame OSTER-FLON Sandrine
Madame LOSSON-GROMANGIN Astrid	à	Madame DODERMANN-PADOIN Dominique
Monsieur LOUYOT Jean-Marie	à	Monsieur FAVIER Thomas
Monsieur BECKER Cyrille	à	Monsieur ERHARD André
Monsieur OUDIN Jean-Yves	à	Monsieur JOUAN Patrick
Monsieur BRIOT Jean-Paul	à	Monsieur DUMET Gérard
Monsieur MULLER Marc	à	Monsieur WALTER Xavier

**Excusés** : Monsieur FRANCK Rémy

**Etaient également présents :**

Monsieur SIAT Hervé, Directeur Général des Services  
Madame PICH Francine, Rédacteur Chef,  
Monsieur ROEMER Stéphane, Ingénieur  
Monsieur LEGENDRE Alain

**Direction et Services Administratifs**

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30  
Site Internet : [www.sebv.com](http://www.sebv.com) - Courriel : [contact@sebv.com](mailto:contact@sebv.com)

## **POINT N° 1 - INSTALLATION des DELEGUES par le PRESIDENT SORTANT**

***RAPPORTEUR : M. BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

\* Article 2 des statuts du SEBVF, modifié par l'arrêté n° 97-DRCL/1-011 en date du 11 mars 1997 "Chaque commune de moins de 1 000 habitants désigne 2 délégués au Comité Syndical. Chaque commune de plus de 1 000 habitants désigne 2 délégués par tranche ou fraction de 1 000 habitants".

**A ce jour, ce sont 210 délégués qui représentent les 84 communes.**

Il est procédé à l'appel nominal des différents délégués des Communes du Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont, créé par arrêté préfectoral en date du 9 mai 1966.

### **SECTEUR FAULQUEMONT**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>ADELANGE</b>	2	KRIEGER Raphaël FULLER Jean-Marc
<b>ARRIANCE</b>	2	ARNOULD Armand MARTINEZ Thomas
<b>BAMBIDERSTROFF</b>	4	STEINMETZ Georges FLAMENT Fabrice DIDIER Julie PERIOT Stéphanie
<b>BANNAY</b>	2	DUCAMIN Emile VIEL Alain
<b>BIONVILLE</b>	2	KAHL Nicole NOTAT Sébastien
<b>BOUSTROFF</b>	2	THIS Rémy GAMBALONGA Richard
<b>BRULANGE</b>	2	GOGUEY Mathieu NOEL Pascal
<b>CREHANGE</b>	10	LAVERGNE François HOFFERT Etienne SCHMITT Philippe LEIDNER Jonathan MULLER Alain FROHWERK Graziella KIRCHNER Martine MARTINEZ Francis BECKER Stéphane ARCHIMBAUD Laurent
<b>ELVANGE</b>	2	SIMON Jean-Michel MELIN Raphaël

<b>FAULQUEMONT</b>	12	BIANCHIN Bruno BLANCHARD Pierre HOLZ Jérôme MILAZZO Marcel KOPPERS Alain MICHEL Victor PIZZOL Roger FICARA Fabrice LECLERE Eliane TERRANA Geneviève BUGOT Isabelle REMY Michel
<b>FLETRANGE</b>	2	WAWRZYNIAK Franck WILDENHAIN Philippe
<b>FOULIGNY</b>	2	PAYOT Laurent JEANRONT Samuel
<b>GUINGLANGE</b>	2	ALBERT Jérôme DALMARD Eric
<b>HALLERING</b>	2	BALLASSE Luc WEILAND Pascal
<b>HARPRICH</b>	2	MOLTER Bernard NIEDZELSKI Christian
<b>HEMILLY</b>	2	KREIS Jean-Luc MULLER Rémy
<b>HERNY</b>	2	HOMBOURGER Michel SAMSON Alexandre
<b>MAINVILLERS</b>	2	POINSIGNON Rémi DOSDA Michel
<b>MANY</b>	2	HINSCHBERGER Daniel SCHUSTER Eric
<b>MARANGE-ZONDRANGE</b>	2	MULLER Jean-Claude HINZ Nicolas
<b>THICOURT</b>	2	MALARD Pascal KUGLER Alain
<b>THONVILLE</b>	2	FORET René HUSSON Jean-Philippe
<b>TRITTELING</b>	2	MORYS Jean GRIMMER Didier
<b>HAUTE-VIGNEULLES</b>	2	STAUB Danièle KLEIN Sylvain
<b>VILLER</b>	2	ROSSI Sébastien VEBER Jean-Paul

**Secteur FAULQUEMONT : 70 Délégués et 25 Communes**

**SECTEUR REMILLY**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>BECHY</b>	2	FOULIGNY Gilbert ZUSATZ François
<b>REMILLY</b>	6	JOUAN Patrick LAURENT Dominique FERRY Maurice OUDIN Jean-Yves HEROLD Marie-Ange WEISBECKER Sylvie

**Secteur REMILLY : 8 Délégués et 2 Communes**

**SECTEUR PANGE**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>AUBE</b>	2	BOY LOUSTAU Jean-Marie LLORET Thierry
<b>COLLIGNY</b>	2	LEGENDRE Michel WEISSE Jean-Philippe
<b>COURCELLES-sur-NIED</b>	4	SCHLOUPT Denis MEYER Christian CAULIER Marie-Laëtitia VILBOIS Valérie
<b>LAQUENEXY</b>	4	BACH Gilbert NURENBERG Pascal GRIVEL Patrick LORIN Simon
<b>MAIZEROY</b>	2	FAVIER Thomas LOUYOT Jean-Marie
<b>MAIZERY</b>	2	ROBERT Yann MESSIN Hervé
<b>PANGE</b>	2	COLIN Jean-Yves GAUTIER Jean-Marie
<b>SILLY-sur-NIED</b>	2	GIRARD Guy POINSIGNON Gilles
<b>SORBHEY</b>	2	DUMET Gérard BRIOT Jean-Paul

**Secteur PANGE : 22 Délégués et 9 Communes**

**SECTEUR SERVIGNY-FRECOURT**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>ANCERVILLE</b>	2	MIDENET Angel SEYER Lionel
<b>BAZONCOURT</b>	2	LOUYOT Xavier BETTINGER Pascal
<b>CHANVILLE</b>	2	HESSE Jean-François SCHAMBIL Philippe
<b>LEMUD</b>	2	SIDOU Gérard DAMAS Gilles
<b>RAVILLE</b>	2	ERHARD André BECKER Cyrille
<b>SANRY-sur-NIED</b>	2	BIR Dominique POINSIGNON Marie-Laure
<b>SERVIGNY-Lès-RAVILLE</b>	2	DUPONT Raphaël POIRIER Michel
<b>VAUDONCOURT</b>	2	RESLINGER Rémy HARTARD Anne-Marie
<b>VILLERS-STONCOURT</b>	2	PERES DOS REIS François FROMOND Yoann

**Secteur SERVIGNY : 18 Délégués et 9 Communes**

**SECTEUR COURCELLES-CHAUSSY**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>COURCELLES-CHAUSSY</b>	8	CANTERI Patricia BERNEZ Guillaume BOUNHORE Guillaume GIAMBERINI Luc GORI Jean-Marie GRELOT Patrick LARISCH Jean-Paul LOGNON Etienne
<b>LES ETANGS</b>	2	GABRIELE Egidio CHAMPREUX Jean-Marc

**Secteur COURCELLES-CHAUSSY : 10 Délégués et 2 Communes**

**SECTEUR DELME**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>ALAINCOURT-la-COTE</b>	2	BLUM Jacques DOYEN Bernard
<b>AULNOIS-sur-SEILLE</b>	2	GAZIN Philippe VAILLANT Jacques
<b>DELME</b>	4	FEBREY Régis CHABEAUX Elisabeth TAMBI Matt FRANCOIS Francine
<b>DONJEUX</b>	2	LOIRE David MULLER Jean-Pierre
<b>FOVILLE</b>	2	ETIENNE Jean-Luc SPANNAGEL Patrick
<b>JALLAUCOURT</b>	2	PINTARIC Edith FEGER Michel
<b>JUVILLE</b>	2	GRANDIDIER Jacques RUEFF Nicolas
<b>LANEUVEVILLE-en-S.</b>	2	ETIENNE Gilles LALLEMENT Denis
<b>LEMONCOURT</b>	2	PIQUARD François HENRY Yannick
<b>LIOCOURT</b>	2	JULLIER Bernard LAURENT Bernadette
<b>MALAUCOURT-sur-SEIL.</b>	2	JACQUEMIN Maurice JACQUEMIN Robert
<b>MANHOUE</b>	2	FLEURENCE Anthony KARMANN Bertrand
<b>MONCHEUX</b>	2	LEROY Jean-Marie WEHRUNG Jean-Nicolas
<b>ORIOCOURT</b>	2	ALBRIQUE Thierry BAMMES Fanny
<b>PUZIEUX</b>	2	MICHEL Didier RIBEIRO Christelle
<b>VIVIERS</b>	2	CHERY Cyril DUBOIS Xavier
<b>VULMONT</b>	2	THIEBAUD Patrice KELLER Etienne

<b>XOCOURT</b>	2	ZANNIER Lucien GASSERT Xavier
----------------	---	----------------------------------

**Secteur DELME : 38 Délégués et 18 Communes**

**SECTEUR LONGEVILLE**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>LONGEVILLE-Lès-ST-AV.</b>	8	LEBLEU Clément BECKER Daniel LAURENT Etienne OSTER-FLON Sandrine HAHN Daniel THIELEN Eugène DODERMANN-PADOIN Dominique LOSSON-GROMANGIN Astrid
<b>ZIMMING</b>	2	MULLER Marc WALTER Xavier

**Secteur LONGEVILLE-ZIMMING : 10 Délégués et 2 Communes**

**SECTEUR GUESSLING-HEMERING**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>GUESSLING-HEMERING</b>	2	FRANCK Rémy KONIG Fernand
<b>LELLING</b>	2	MATZ Octave KAPFER René
<b>PONTPIERRE</b>	2	HAUSER Christian GARCIA-CANO Raphaël
<b>VAHL-Lès-FAULQT</b>	2	THILL Pierre LOTH Christian

**Secteur GUESSLING-HEMERING : 8 Délégués et 4 Communes**

**SECTEUR CHENOIS**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE de DELEGUES</b>	<b>NOM des DELEGUES</b>
<b>ADAINCOURT</b>	2	LABBE Jean-Christophe DI ROSA Jacky



<b>ARRAINCOURT</b>	2	GEORGES Evelyne SIMONET Frédéric
<b>BAUDRECOURT</b>	2	DECKER François DUMAIT Stéphane
<b>CHENOIS</b>	2	SANSON Stéphane MOSER Charles
<b>FREMERY</b>	2	BARBIER Jean-Luc BARBIER Marie-Thérèse
<b>HAN-sur-NIED</b>	2	HOUILLOIN Marc GERARDIN Alain
<b>HOLACOURT</b>	2	LEROY Hervé GANDAR Romain
<b>LESSE</b>	2	GRANDIDIER Alban FONTAINE Pascal
<b>LUCY</b>	2	BARBIER Guy DIDELOT Christophe
<b>SAINT-EPVRE</b>	2	PIERRARD Alain HOLOMUZDOL Eric
<b>VATIMONT</b>	2	HORY Marie-Claire LAUDET Yvon
<b>VITTONCOURT</b>	2	LANG Paul TRIBOUT Jean-Charles
<b>VOIMHAUT</b>	2	THONNON Gilbert MANTZER Philippe

**Secteur CHENOIS : 26 Délégués et 13 Communes**

**Nombre de Délégués au Comité 210 pour 84 Communes**

**DISCUSSION : --**

**POINT N° 2 - DESIGNATION du PRESIDENT de SEANCE**

***RAPPORTEUR : M. BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

Comme le prévoit l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales "La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Président est présidée par le plus âgé des membres du comité syndical".

La Présidence sera donc assurée par Monsieur LANG Paul, Délégué de la Commune de VITTONCOURT.

*Monsieur BLANCHARD Pierre, Président sortant, lui demande de bien vouloir s'installer dans sa fonction.*

**DISCUSSION** : --

**POINT N° 3 - DESIGNATION du SECRETAIRE de SEANCE**

***RAPPORTEUR : Monsieur LANG Paul, Délégué de la Commune de VITTONCOURT***

Comme de coutume, le Président sortant désigne comme Secrétaire de séance le plus jeune des délégués présents.

Le Secrétariat sera donc assuré par Monsieur LEIDNER Jonathan, Délégué de la Commune de CREHANGE.

*Monsieur LANG Paul, Président de séance, lui demande de bien vouloir s'installer dans sa fonction.*

**DISCUSSION** : --

**POINT N° 4 - ELECTION du PRESIDENT**

***RAPPORTEUR : Monsieur LANG Paul, Délégué de la Commune de VITTONCOURT***

La durée du mandat des délégués du Syndicat des Eaux étant liée à la durée du mandat municipal, et suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014, les Conseils Municipaux des Communes ont désigné les délégués pour renouveler le Comité du Syndicat des Eaux, conformément aux statuts.

Le secrétaire de séance ayant procédé à l'appel des délégués et ayant ainsi constaté que le quorum est atteint, il y a lieu de procéder à l'élection du Président ainsi que le prévoient les articles L.2122-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales pour l'élection du Maire et des Adjointes.

Avant de passer au vote, le Président de séance pose la question : *"Qui est candidat à la Présidence du Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont ?"*

**DISCUSSION** : --

**DECISION** :

**Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE de porter à la Présidence, conformément aux votes, Monsieur BLANCHARD Pierre, qui est installée dans ses fonctions.**

<b>Vote POUR</b>	<b>174</b>
<b>Vote CONTRE</b>	<b>--</b>
<b>BLANC</b>	<b>15</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>--</b>
<b>Stéphanie PERIOT</b>	<b>1</b>

**Le Président :** «Je tiens tout d'abord à vous remercier, très sincèrement, de la confiance renouvelée que vous me témoignez ce jour, en reconduisant mon mandat de Président du SEBVF. SEBVF qui, je vous le rappelle alimente en eau potable 84 Communes et 19 000 abonnés, représentant 44 000 habitants. L'eau potable, un des biens les plus précieux de notre planète, dont l'usage - d'un seul geste de la main, nous paraît tout naturel – du moins dans nos pays industrialisés et que nous n'apprécions jamais autant à sa juste valeur que lorsqu'il y a une coupure. Notre Syndicat a donc plusieurs missions à mener simultanément :

- desservir des abonnés dans les meilleures conditions possibles, et dans le respect des normes toujours plus contraignantes de potabilité notamment qui nous sont aujourd'hui prescrites par le Code de la Santé Publique.

- veiller à ne pas gaspiller notre ressource par une politique active de recherche de fuites et donc d'amélioration du rendement de notre réseau.

- mais avoir à l'esprit également les limites des possibilités contributives de nos abonnés. Sans reprendre le terme à la mode, mais aujourd'hui galvaudé, de «tarification sociale de l'eau», je vous proposerai rapidement de réfléchir sur l'instauration d'une première tranche de tarification, plus réduite que celle actuellement en vigueur, et dont le tarif pourrait être largement maîtrisé durant le mandat.

Et ce parallèlement, en ayant toujours à l'esprit qu'une des premières mesures sociales, c'est de donner du travail à nos concitoyens et qu'il importe aussi à notre Syndicat de contribuer pour une tarification attractive, à l'installation et à la pérennisation d'entreprises dans nos Communes et Zones Industrielles.

Notre mission est donc essentielles pour notre secteur et ses habitants, mais nous bénéficions d'atouts certains pour la remplir au mieux.

- Notre statut tout d'abord de Syndicat, avec des décideurs au contact direct des abonnés et avec des charges de structure réduites, sans comptes à rendre, au propre comme au figuré, à de grands groupes nationaux.

- La qualité de notre personnel ensuite, toujours à améliorer par des formations, et qui doit nous permettre d'être toujours plus performants et réactifs. Dans cet ordre d'idée, même si le recours ponctuel à des prestataires extérieurs est parfois nécessaire, je reste profondément attaché à la notion de Régie directe.

- Et enfin, dernier atout, des finances saines qui nous permettent d'envisager, malgré un contexte difficile, la nécessaire mise à niveau de notre appareil production ainsi que le renouvellement réfléchi de notre réseau.

Ma prochaine situation de retraité va me permettre de me consacrer encore plus efficacement à ces tâches, accompagné par les Vice-Présidents et les membres du Bureau, et avec, je le sais, votre soutien précieux. Encore Merci pour votre confiance».

## **POINT N° 5 - ELECTION des VICE-PRESIDENTS**

***RAPPORTEUR : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

***Le Président propose la création de huit postes de Vice-Présidents :***

\* Secteur BASSE-VIGNEULLES LIEU de PRODUCTION (1 Vice-Président)

Mme STAUB Danièle

\* COMMUNAUTE de COMMUNES du DUF (2 Vice-Présidents)

M. LAVERGNE François  
M. BIANCHIN Bruno

\* COMMUNAUTE de COMMUNES de REMILLY (1 Vice-Président)

M. MIDENET Angel

\* COMMUNAUTE de COMMUNES de PANGE (1 Vice-Président)

M. GORI Jean-Marie

\* COMMUNAUTE de COMMUNES du SAULNOIS (1 Vice-Président)

M. FEBREY Régis

\* COMMUNAUTE de COMMUNES du CENTRE MOSELLAN (1 Vice-Président)

M. FRANCK Rémy

\* SECTEUR de LESSE-CHENOIS (1 Vice-Président)

M. THONNON Gilbert

***Le Président propose que soit nommé un premier Vice-Président, afin de le suppléer, en cas d'empêchement ou d'absence, dans tous les actes de la vie courante du Syndicat.***

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Après délibération, puis vote, les Délégués ci-dessus sont désignés comme Vice-Présidents. Madame STAUB Danièle est nommée comme Première Vice-Présidente.**

## **POINT N° 6 - MISE en PLACE du BUREAU**

***RAPPORTEUR : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

Le Président propose que le Bureau soit constitué. Le Président, ainsi que les Vice-Présidents représentent leurs Communes.

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Après délibération et vote, à l'unanimité, les membres du Bureau, dont le Président et les Vice-Présidents, sont désignés comme suit :**

\* Secteur BASSE-VIGNEULLES RURAL (6 Délégués)

Mme STAUB Danièle  
M. SAMSON Alexandre  
M. MORYS Jean  
M. STEINMETZ Georges  
M. WAWRZYNIAK Franck  
M. MALARD Pascal

\* Secteur BASSE-VIGNEULLES URBAIN (7 Délégués dont 3 Délégués de Créhange et 4 Délégués de Faulquemont)

**Pour la Ville de CREHANGE :**

M. LAVERGNE François  
M. HOFFERT Etienne  
M. MULLER Alain

**Pour la Ville de FAULQUEMONT :**

M. BIANCHIN Bruno  
M. BLANCHARD Pierre  
M. PIZZOL Roger  
Mme BUGOT Isabelle

\* Secteur de LONGEVILLE-les-ST-AVOLD - ZIMMING (2 Délégués dont 1 de Longeville-les-St-Avold et 1 de Zimming)

M. LEBLEU Clément  
M. WALTER Xavier

\* Secteur de GUESSLING-HEMERING (1 Délégué)

M. FRANCK Rémy

\* Secteur de REMILLY (1 Délégué)

M. JOUAN Patrick

\* Secteur de PANGE (3 Délégués)

M. SCHLOUPT Denis  
M. GAUTIER Jean-Marie  
M. BACH Gilbert

\* Secteur de SERVIGNY-FRECOURT (3 Délégués)

M. MIDENET Angel  
M. DAMAS Gilles  
M. BECKER Cyrille

\* Secteur de COURCELLES-CHAUSSY (1 Délégué)

M. GORI Jean-Marie

\* Secteur de DELME (3 Délégués)

M. FEBREY Régis  
M. JACQUEMIN Maurice  
M. FEGER Michel

\* Secteur de LESSE-CHENOIS (2 Délégués)

M. THONNON Gilbert  
Mme HORY Marie-Claire

## **POINT N° 7 - CONSTITUTION de la COMMISSION d'APPEL d'OFFRES**

***RAPPORTEUR : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

Après le renouvellement du Comité du Syndicat des Eaux, comme à chaque nouvelle mandature, il est procédé à la composition de la Commission d'Appel d'Offres, communément appelée CAO. Conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics du 01/08/2006, la CAO se compose, pour les structures intercommunales, du Président de cet établissement ou son représentant, ainsi que d'un nombre de membres titulaires et suppléants dont le nombre est égal à celui qu'aurait la CAO de la collectivité adhérente au nombre d'habitants le plus élevé. Pour le Syndicat des Eaux de BASSE-VIGNEULLES et FAULQUEMONT, il s'agit de la Ville de FAULQUEMONT (5 569 habitants). S'agissant d'une commune de plus de 3500 habitants, la CAO devra comporter en plus du Président et de son représentant le remplaçant en cas d'empêchement, cinq (5) membres titulaires et cinq (5) membres suppléants.

Les membres titulaires et suppléants sont désignés ou élus.

Il est rappelé que la CAO a les attributions suivantes :

- sélectionner les candidats admis à l'ouverture de leur offre en procédure formalisée,
- arrêter la liste des candidats dans le cadre d'un appel d'offres restreint,
- ouvrir les enveloppes d'offres,
- attribuer les marchés traités dans le cadre de procédures formalisées,
- déclarer infructueux ou sans suite, les marchés supérieurs à 207 000 €HT,
- donner un avis préalable aux avenants supérieurs à 5% du montant du marché initial, qu'ils s'adosent à un marché passé selon les procédures formalisées ou par procédure adaptée (MAPA).

Le Président de la CAO (ou son représentant) est compétent pour :

- choisir les «personnes compétentes» qui siègeront en CAO (voix consultative) en raison de l'objet du marché à passer,
- inviter les membres de la CAO,
- signer le registre de dépôt des offres pour dégager la responsabilité du fonctionnaire responsable

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Le Comité décide à l'unanimité que la Commission d'Appel d'Offres sera constituée comme suit :**

Cinq membres titulaires :

M. FERRY Maurice  
M. KONIG Fernand  
M. LEBLEU Clément  
M. MULLER Alain  
M. PIZZOL Roger

Cinq membres suppléants :

M. MARTINEZ Francis  
Mme LECLERE Eliane  
M. FICARA Fabrice  
M. HINSCHBERGER Daniel  
M. BLUM Jacques

**POINT N° 8 - DELEGATIONS ACCORDEES au PRESIDENT et au BUREAU**

***RAPPORTEUR : Madame STAUB Danièle, Vice-Présidente du SEBVF***

Par délibération en date du 13.12.2012, le Comité du Syndicat des Eaux a délégué ses attributions au Président et au Bureau, selon l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la durée du mandat, à l'exception des six compétences qui demeurent de la compétence du Comité en vertu de la Loi.

***A - Aussi, je vous propose que le Comité du Syndicat des Eaux délègue ses attributions au Bureau, pour la durée du mandat, selon l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'exception :***

1° du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;

2° de l'approbation du compte administratif ;

3° des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;

4° des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du Syndicat ;

5° de l'adhésion du Syndicat des Eaux à un établissement public ;

6° de la délégation de la gestion d'un service public ;

7° des délégations accordées spécifiquement au Président.

Lors de chaque réunion du Comité, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

***B - De donner délégation à Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF pour la durée du mandat :***

1° de signer les contrats d'emprunts, afin de réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, le Président reçoit délégation aux fins de contracter tout emprunt à court, moyen ou long terme ;

2° de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service pour un montant limité à 90 000,00 €HT, et lorsque les crédits sont prévus au budget ;

3° de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

4° de passer les contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget ;

5° de fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

6° de décider de la cession des biens mobiliers jusqu'à 5 000 €HT.

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**A – DELEGUE ses attributions au Bureau, pour la durée du mandat, selon l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'exception :**

1° du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;



2° de l'approbation du compte administratif ;

3° des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;

4° des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du Syndicat ;

5° de l'adhésion du Syndicat des Eaux à un établissement public ;

6° de la délégation de la gestion d'un service public ;

7° des délégations accordées spécifiquement au Président.

Lors de chaque réunion du Comité, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

**B – DONNE délégation à Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF pour la durée du mandat :**

1° de signer les contrats d'emprunts, afin de réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, le Président reçoit délégation aux fins de contracter tout emprunt à court, moyen ou long terme ;

2° de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service pour un montant limité à 90 000,00 €HT, et lorsque les crédits sont prévus au budget ;

3° de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

4° de passer les contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget ;

5° de fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

6° de décider de la cession des biens mobiliers jusqu'à 5 000 €HT.

**POINT N° 9 - INDEMNITE du PRESIDENT et du 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT**

***RAPPORTEUR : Monsieur LAVERGNE François, Vice-Président du SEBVF***

Selon le décret 2005-726 du 29 juin 2005 et notamment le décret 2004-615 du 25 juin 2004, l'indemnité de fonction brute mensuelle des Présidents d'établissements publics de coopération intercommunale, est calculée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005 directement par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la Fonction Publique c'est-à-dire 1015, selon un pourcentage croissant avec la population, sans renvoi aux mécanismes applicables aux Maires et aux Adjointes aux Maires (article L.5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et des Syndicats Mixtes mentionnés à l'article L 5721-8 du même code).

Pour une population de 20 000 à 49 999 habitants, elle représente 25,59 % du taux maximal, soit 972,79 €brut mensuel.

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE de reconduire ce taux de 25,59 % pour le Président et d'attribuer une indemnité de 5 % soit 190,07 € brut à la première Vice-Présidente qui aura une délégation de signature pour toutes les affaires courantes du Syndicat en cas d'absence ou d'empêchement du Président.**

**Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2014.**

**POINT N° 10 - FRAIS de MISSION des ELUS**

***RAPPORTEUR : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

Occasionnellement, les Elus du Syndicat des Eaux seront appelés à se déplacer. Je vous propose de les indemniser aux frais réels sur pièces justificatives à compter de ce jour, et pour toute la durée du mandat, dans la mesure où des crédits suffisants seront inscrits au budget chaque année.

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE d'indemniser les Elus du Syndicat des Eaux aux frais réels sur pièces justificatives à compter de ce jour, et pour toute la durée du mandat, dans la mesure où des crédits suffisants seront inscrits au budget chaque année.**

**POINT N° 11 - DIVERS**